

COMPTE- RENDU DU CONSEIL ADMINISTRATION - MPT CHONY
DU LUNDI 13 JANVIER 2014 à 19 h

Présents : Sylvie Monmagnon - Jacques Petit - Nathalie Bérard - Claude Reverchon - Martine Vachier

Excusées : Arlette Pubilier - Sandra Guinet

Absence Anne-Laure :

A été absente le mercredi 8 janvier. L'a signalé à Anne Hénou. A géré son absence.

Lui demander, avant de proposer de rattraper ses cours un samedi, de vérifier sur le calendrier du site de la MPT si les salles sont disponibles.

Infos régulières aux adhérents "Le lien" :

Infos sur les deux mois à venir : mis à jour avec derniers infos de Quartouchony. Envoyé à tous les adhérents + animateurs.

Spectacle enfant :

Présents : Sylvie - Sandra - Jacques - Martine - Claude

Repas des intervenants : chez Sylvie

Sandra : accueil des intervenants.

Achats : sirops : OK - reste scotch à acheter pour fixer sacs poubelles sur portes et fenêtres.

Prêt d'un rideau noir (système qui se déplie et tient tout seul) à mettre devant porte d'entrée de la grande salle.

Décoration à enlever :

RDV à 9 h le samedi 25 janvier.

Réunion avec les animateurs :

Samedi 25 janvier de 10h30 à 12h. - Présents pour le CA : Sylvie, Jacques, Martine, Claude.

Au début de la réunion rappeler ce qu'est une association : loi 1901 à but non lucratif, géré par des bénévoles pour proposer des activités à des prix abordables, créer du lien social, tout en ayant un budget équilibré (budget de 50 000 € dont 45 000 € constitué par les salaires et charges - perception d'une subvention de 5 000 € qui ne représente que 10 % du budget). Nécessité que cela perdure tant pour eux que pour les adhérents. Ce qui s'est passé à la dernière AG peut se renouveler.

Réflexions :

- pas de véritable représentativité des membres du CA car parmi eux, 4 ne font pas d'activité mais sont membres bienfaiteurs, donc il n'y a pas de référent par activité.
- nécessité que les animateurs motivent les adhérents pour participer à la vie de la MPT, mais cela passe par l'implication des animateurs qui sont la représentation de l'association.
- connaître les idées des animateurs. Quelles propositions font-ils ?
- la présence d'un seul animateur à l'AG a été remarquée.
- faut-il indiquer dans le contrat de chaque animateur, leur participation à une ou des animations de la MPT ? Si on l'indique dans le contrat, ça veut dire qu'on les rémunère ?

Propositions:

- AG 2014/2015 : la faire fin septembre et si pas assez de monde au CA, arrêt des activités.
- lors inscription, obliger les adhérents à s'inscrire sur au moins une activité d'aide, la participation sur scène au gala, ... A voir comment on gère les adhérents qui ne s'inscrivent à rien pour l'année d'après.
- revoir les statuts et les faire évoluer (voir aussi la définition de l'adhérent de l'association, ce qui est dit dans la loi 1901).
- donner possibilité aux animateurs de participer aux réunions du CA
- que faire s'il n'y a pas implication d'un animateur dans la vie de la MPT : arrêt de l'activité ?

Bal folk et stage danses du monde

- Bal folk vendredi 7 février 20h30 à la Salle des Sapins - prix 6 € : 2 personnes de la MPT pour aider à 18h30 pour mise en place + repas avec musiciens + caisse et buvette.
- Danses du monde : samedi 15 février à 15 h à la MPT - prix 5 €.

Pour ces deux activités, affiches et flyers à diffuser + mail à faire.
Affiches et flyers danses du monde à amener au bal folk.

Temps périscolaire

Rencontre le 23 janvier au matin avec le service scolaire : pour proposition d'activités périscolaire.
En rendre compte aux animateurs.